



Conseil général  
de la Sarthe

## Communiqué de Presse

Saint-Calais, lundi 28 avril

En présence de **Dominique Le Mèner**,  
président de la Commission de l'Aménagement Numérique des Territoires,  
des Infrastructures et des Routes

### Point sur la déviation de Saint Calais : construction du pont de la route de Montaillé

*En 2014, c'est sur le pont de la route de Montaillé que se concentrent les travaux de la déviation de Saint Calais ainsi que sur le rond-point entre la route de Vibraye et de Conflans-sur-Anille.*

En décembre 2012, le Conseil général de la Sarthe lançait les travaux de la déviation de Saint-Calais avec le giratoire de la Pocherie et la jonction entre la route de Valennes et de Rahay en 2013.

Depuis, le pont de la route de Montaillé est en chantier pour passer sous le remblai de la déviation. Les travaux du rond-point entre la route de Vibraye et celle de Conflans-sur-Anille ont commencé mi-février 2014 et devrait s'achever en juin. Ces deux nouveaux éléments contribuent à l'avancement de la déviation de 4 kms de Saint-Calais.

#### Le pont de la route de Montaillé : un gros ouvrage

La route de Montaillé (RD 249) est fermée depuis début janvier 2014.

Après les travaux de préparation de la plateforme, 28 pieux en béton armé d'un mètre de diamètre, ont été forés sur une profondeur de 8.50 m à 12 m dans des sols hétérogènes.

L'ouvrage présente des **dimensions notables** :

35 m de longueur,

4,50 m de hauteur,

8,50 m de largeur,

730 m<sup>3</sup> de béton

80 tonnes de ferrailage.

#### On passera sous le pont à la fin juin 2014

Les travaux du pont seront achevés en mai 2014. Dans la foulée, une nouvelle route sera réalisée sous le pont. Celle-ci aura une largeur de 5,50 m. Côté Ouest, un trottoir de 1,50 m de largeur sera réalisé depuis l'accès à l'ancienne ligne de tramway, côté Montaillé.

Ainsi, lorsque la déviation sera mise en service, le chemin de randonnée sera rétabli sous le pont, via le nouveau trottoir. La route de Montaillé sera ouverte à la circulation fin juin 2014.

#### Contact presse :

**Lucie Desnos** - 02 43 54 72 99 - 06 85 41 09 48 - lucie.desnos@cg72.fr

Attachée de presse – Conseil général de la Sarthe - Hôtel du Département - Place A. Briand - 72072 LE MANS cedex 9

Fax : 02 43 54 70 31 - www.cg72.fr - www.sarthe.com

## Le giratoire de Monfreslon en service en juin

Depuis mi-février 2014, à l'intersection de la route de Vibraye (RD 1) avec celle de Conflans sur Anille (RD 98), les travaux de création du nouveau rond-point de 20 m de rayon ont démarré. Ils nécessitent 10 000 m<sup>3</sup> de déblais.

La couche de forme qui supportera la chaussée est terminée et les déplacements de réseaux sont en cours. Le nouveau rond-point devrait être opérationnel en juin 2014. Il contribuera à la sécurité des usagers notamment les habitants de Conflans-sur-Anille.

## Une nouvelle voie d'accès à la déchetterie

Le futur giratoire de raccordement ouest de la déviation de St-Calais avec l'actuelle route du Mans (RD 357) se trouvera un peu avant les accès au Point P et à la déchetterie située sur la ZA de Chasselouvière.

Après la mise en service de ce rond-point, l'accès à la déchetterie et à la partie sud de la ZA de la Chasselouvière se fera par une voie nouvelle de 300 m, qui débouchera entre le futur rond-point et la station-service. Cette voie sera réalisée en juillet 2014 et mise en service ultérieurement.

## Et après ... le viaduc !

Les prochaines étapes sont :

- la réalisation des terrassements, rive gauche de l'Anille, pour supporter le futur viaduc,
- le nouveau rond-point à l'intersection de la route de Vibraye avec la déviation
- un bassin de traitement des eaux.

Ces travaux pourraient commencer à l'automne 2014, en fonction des résultats de l'appel d'offres et des conditions météorologiques. Parallèlement, les études du viaduc de l'Anille vont commencer.

## Financement

Maîtrise d'ouvrage : Département de la Sarthe

### Montant de l'opération Déviation

**23,3 M €**

Financement Conseil général	10,0 M€	- Région des Pays de La Loire	4,6 M€
Etat	8,0 M€	- Commune de Saint-Calais	0,7 M€

### Contact presse :

**Lucie Desnos** - 02 43 54 72 99 - 06 85 41 09 48 - lucie.desnos@cg72.fr

Attachée de presse – Conseil général de la Sarthe - Hôtel du Département - Place A. Briand - 72072 LE MANS cedex 9

Fax : 02 43 54 70 31 - www.cg72.fr - www.sarthe.com